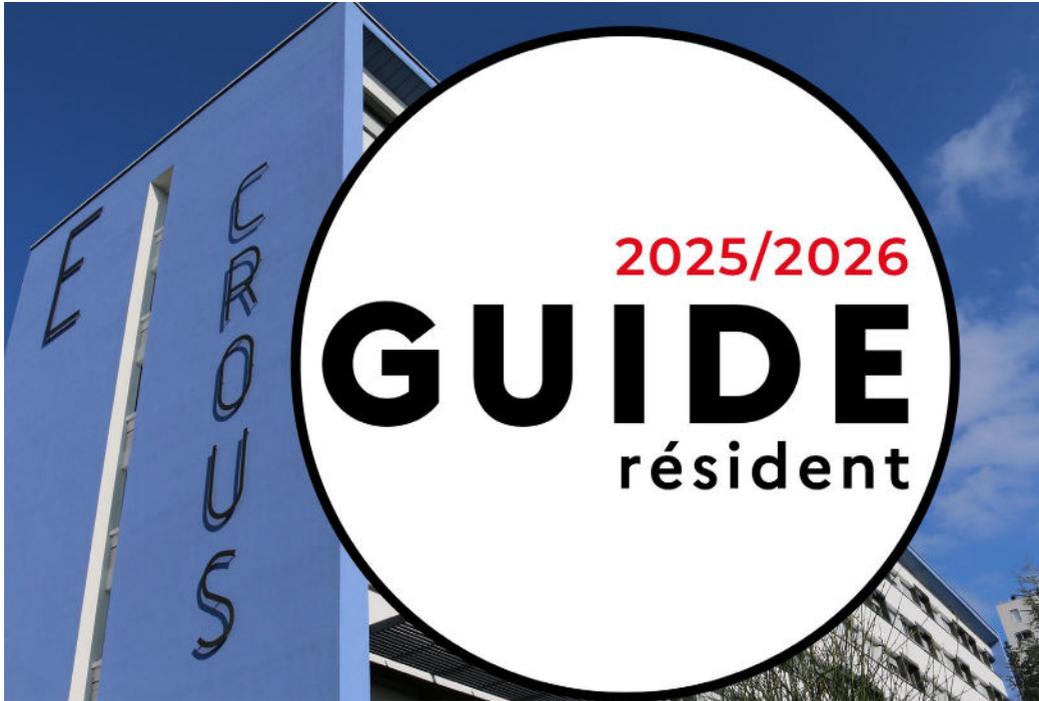


RÉSIDENCE CLOS SAINT-JACQUES



RÉSIDENCE CLOS SAINT-JACQUES

25 rue Etienne-Dolet
63000 Clermont-Ferrand
04 73 34 44 60
residence-dolet@crous-clermont.fr

	ÉDITO & CONTACTS	p.2
	VOTRE ARRIVÉE / DÉPART	p.3
	POINTS ADMINISTRATIFS	p.4
	VOTRE LOGEMENT	p.5
	ENTRETIEN DE VOTRE LOGEMENT	p.6
	PLAN RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE	p.7-8
	VIE EN COLLECTIVITÉ	p.9
	SÉCURITÉ INCENDIE	p.10
	ACCUEIL	p.11-12
	SERVICES	p.13
	ANIMATIONS	p.14
	RESTAURATION & INFOS PRATIQUES	p.15



Bonjour,

L'ensemble du personnel de la résidence et moi-même, vous souhaitons la bienvenue à la résidence du Clos Saint-Jacques communément appelée « Cité Dolet ».

La résidence est composée de 2 sites : un site principal à Dolet et une petite résidence à proximité nommée Poncillon (32 rue Poncillon).

Plusieurs types de logements vous sont proposés : chambres, studettes, studios et quelques colocations. Toutes les équipes (administration, technique, entretien...) seront à votre disposition pour vous accompagner dans votre vie quotidienne.

N'hésitez pas à vous investir dans la vie de la résidence (ateliers, soirées...) afin de faire de celle-ci un lieu de rencontres et d'échanges.

Nous vous souhaitons une excellente année universitaire parmi nous.

La Directrice de la résidence du Clos Saint-Jacques

CONTACTS

SECRETARIAT (Dolet - bâtiment E)
Pour vos formalités administratives concernant le logement :
Du lundi au jeudi : 8h00-12h30/13h30-16h
Mardi - vendredi : 8h30-12h30
Sur rendez-vous
residence-dolet@crous-clermont.fr
04 73 34 44 01

Vos gestionnaires :

- > Bât. A : Mme Picard - brigitte.picard@crous-clermont.fr
- > Bât. B, E, F : Mme Khaled - annie.khaled@crous-clermont.fr
- > Bât. C, D, Poncillon : Mme Garreau - marie-agnes.garreau@crous-clermont.fr

ANIMATION

Animatrice socio-culturelle : culture@crous-clermont.fr
Bureau : Rez-de-chaussée du Bâtiment A

VOTRE ARRIVÉE



Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à l'accueil de la résidence du Clos Saint-Jacques, bâtiment A, au 04 73 34 44 60.

INVENTAIRE D'ARRIVÉE

À votre arrivée dans votre logement, un agent de la résidence viendra dans les premières semaines de votre arrivée faire l'état des lieux d'arrivée en votre présence, après que vous ayez pris rendez-vous à l'accueil principal.

Attention ! Si vous ne faites pas cet inventaire, toute dégradation constatée lors de votre départ vous sera facturée !

ASSURANCE HABITATION

Une assurance couvrant les risques locatifs (incendie, dégâts des eaux..) est obligatoire car vous êtes tenu(e) de rembourser les dommages que vous pourriez occasionner et doit couvrir la durée du bail. Informez-vous auprès des mutuelles étudiantes, de votre compagnie d'assurance ou de votre banque.

VOTRE DÉPART

À votre départ, vous devez prendre rendez-vous auprès de l'accueil principal (Bât.A) de la résidence (**48h au plus tard avant le jour de départ**) pour établir votre état des lieux de sortie. Un agent de la résidence viendra faire l'inventaire de départ avec vous.

Pour cet inventaire, **votre logement doit obligatoirement être vide et propre**. En cas de dégradation et/ou de saleté du logement, des heures de nettoyage et/ou de réparation pourront vous être facturées.

Les contrats sont de 12 mois maximum. Tout départ en cours d'année doit être signalé au secrétariat de la résidence soit > par mail : residence-dolet@crous-clermont.fr, soit > sur le site messervices.etudiant.gouv.fr

Le préavis de départ est d'un mois.

RESTITUTION DES CLÉS/BADGES

La restitution des clés et du badge se fera à l'accueil du bâtiment A ou auprès d'un agent de service.

Le dépôt de garantie vous sera rendu après remise des clés, dans un délai maximum de 2 mois.

N'oubliez pas de vider votre boîte aux lettres et de déclarer votre changement d'adresse à La Poste.

POINTS ADMINISTRATIFS



PAIEMENT DU LOYER

À terme échu, les loyers peuvent être réglés :

- > Par prélèvement automatique
- > En ligne sur MesServices.etudiant.gouv.fr - Rubrique « Cité U »
- > Par carte bancaire, au secrétariat de la résidence, bâtiment E

En cas de difficultés entraînant un retard de paiement, veuillez impérativement le signaler au secrétariat de la résidence, bâtiment E, auprès de votre gestionnaire logement (cf. contacts p2).

>> En accompagnement, un échéancier pourra vous être proposé.

AIDE AU LOGEMENT

ALS pour les bâtiments B, E et F et APL pour les bâtiments A, D et Poncillon. Rendez-vous sur le site www.caf.fr pour constituer en ligne votre dossier, **dans le mois de votre entrée dans les lieux.**

Ce dossier d'Aide au Logement est aujourd'hui entièrement dématérialisé.

PARKING

Les 2 roues

Vous avez à votre disposition un garage pour 2 roues (motos, vélos, trottinettes,...) aux bâtiments A et C. Pour accéder au parking 2 roues vous devez faire votre demande à l'accueil principal, au bâtiment A.

Un range vélo est également situé devant le bâtiment F.

Les voitures

Vous avez la possibilité de louer une place de parking situé au sous sol du bâtiment D, au tarif de 30 €/mois. Ces places sont attribuées en fonction des disponibilités du parking.

Pour tout renseignement adressez-vous à l'accueil du bâtiment A.

VOTRE LOGEMENT



La résidence du Clos Saint-Jacques se compose de 6 bâtiments et propose 4 types de logement :

Bâtiment A : 399 studettes de 14 m²

Bâtiment B : 199 logements (171 chambres, 8 studios, 10 colocations pour 2 étudiants)

Bâtiment C : 84 logements (26 studios et 58 studettes)

Bâtiment D : 241 studios de 18 m²

Bâtiment E : 201 chambres de 9 m²

Bâtiment F : 138 chambres de 9 m²

La résidence Poncillon est un bâtiment de 35 logements (33 T1 et 2 T1 bis) qui se situe à 500 mètres de la résidence Clos Saint-Jacques.

CONSIGNES

● Vous devez respecter le bien collectif mobilier et immobilier. Toute dégradation constatée de votre fait vous sera facturée. Il est interdit de sortir le mobilier de vos chambres, et celui des salles mises à votre disposition.

● Les appareils à gaz, chauffage, plaque et appareils de cuisson (sauf micro-ondes) sont interdits dans ces logements.

● L'affichage d'objets, posters ou autres sur votre porte de chambre et/ou la décoration des couloirs sont strictements interdits.

● Nous rappelons à tous que l'étudiant admis en résidence est responsable de son logement ainsi que du mobilier et du matériel des parties communes. Il doit s'abstenir de transformer les locaux mis à sa disposition et les abords de la résidence. Tous les locaux doivent rester propres. Pour cela ne pas jeter de débris, papiers, mégots, bouteilles...

● Il est interdit de stationner vélos, scooters, trotinettes, etc, en dehors des points de stationnement autorisés (et dans les chambres), de circuler en rollers, trotinette etc, de jouer au ballon et d'utiliser tout autre objet de ce genre, dans l'enceinte de la résidence (hall, couloir, chambre, parking...).

● La mobilité étudiante étant aujourd'hui de plus en plus importante, vous pouvez être amené(e) à être en contact avec des punaises de lit. En cas de problème avec cet insecte dans votre logement, pouvant se manifester par des piqûres sur votre corps (boutons, plaques rouges...), vous devez **IMMEDIATEMENT** envoyer un mail à l'adresse suivante : nuisibledolet@crous-clermont.fr

ENTRETIEN DE VOTRE LOGEMENT



CONSIGNES D'ENTRETIEN

- Rangez, nettoyez et aérez régulièrement pendant 5 à 10 minutes chaque jour.
- Entretenez régulièrement l'évier, les placards, le frigo « tous les mois » et ne laissez pas traîner de la nourriture.
- Dépoussiérez 2 fois par mois vos meubles, étagères, tiroirs sous le lit, derrière le frigo.
- Détartrez la douche et nettoyez les toilettes et abattant WC, nettoyez le siphon de la douche et la VMC « tous les mois » la robinetterie.
- Videz votre réfrigérateur avant de partir en vacances.
- Débranchez et éteignez tous les appareils en veille

Pour éviter toute invasion de nuisibles :

- Nettoyez après chaque utilisation les plaques de cuisson, les murs à proximité, le four micro-ondes.
- Rangez et nettoyez régulièrement vos placards et supprimez tout encombrement du sol (boîtes en carton, journaux etc.)
- Balayez et lavez très régulièrement.
- Videz vos poubelles et déposez-les dans les containers prévus à cet effet.
- N'apportez pas de mobilier de l'extérieur.
- Faites des lessives régulièrement : l'accumulation de linge sale dans votre chambre peut produire des odeurs désagréables et entraîner la prolifération d'insectes

FACE AUX RONGEURS ET AUX INSECTES

La chaleur, le manque d'hygiène ou de propreté peuvent provoquer l'infestation d'insectes. Lorsque que vous décelez la présence d'insectes nuisibles n'utilisez pas d'insecticides mais conformez-vous rigoureusement au protocole de traitement de votre cité en signalant la présence de nuisibles à l'agent de la résidence ou à l'adresse mail suivante « nuisibledolet@crous-clermont.fr »

Résidence universitaire

Clos Saint-Jacques - Dolet

● Bâtiment A

- > 399 Studettes
- > Administration, restauration, culture
 - Accueil
 - Kiosque à pizza
 - Agence comptable
 - Photocopieuse
 - Restaurant universitaire
 - Photomaton
 - Cafétéria
 - Baby-foot
 - Salle de spectacle
 - Piano
 - Galerie d'exposition
 - Local 2 roues



● Bâtiment B

- > 171 Chambres
- > 8 Studios
- > 10 Colocations
- > Salle d'activités artistiques - Studio B
- > Local de répétitions musicales - Le Garage
- > Service Santé Étudiant : SSE
- > Salle de travail



● Bâtiment C

- > 58 Studettes
- > 26 Studios
- > Espace Coworking
- > Local 2 roues



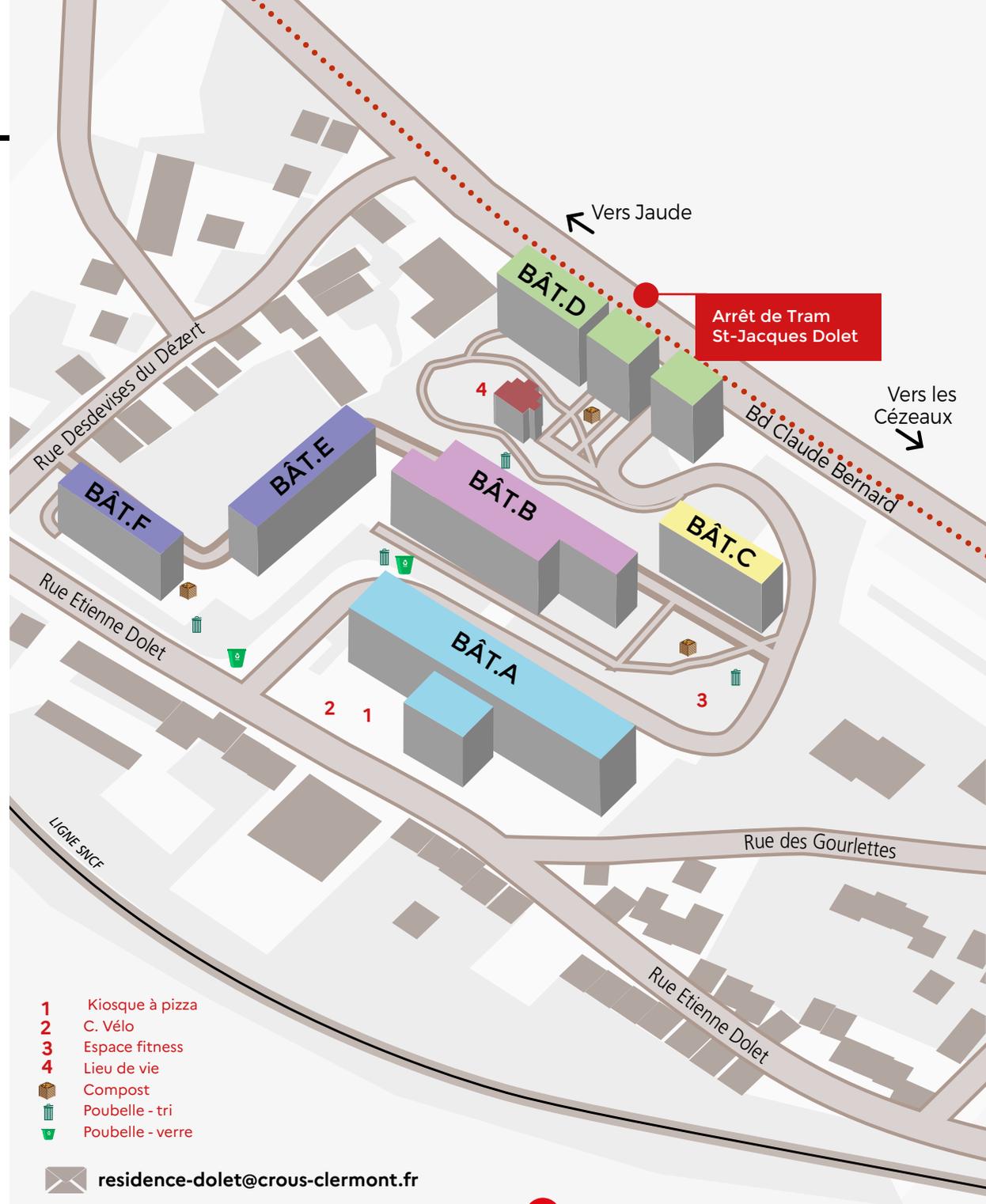
● Bâtiment D

- > 241 Studios
 - > Laverie
 - > Salle de travail
- Accès au tram



● Bâtiment E et F

- > 339 Chambres
- > Service social (E)
- > Secrétariat résidence (E)
- > Labo photo (F)
- > Laverie (E)
- > O Cosy (F)
- > Salle de travail





VOTRE SÉCURITÉ

Des agents de sécurité sont à votre disposition 24h/24 et 7j/7 (accueil bâtiment A). Vous pouvez les contacter en cas de problème ou urgence au 04 73 34 95 60.

Les bâtiments sont équipés d'un accès électronique sécurisé.

Conseil : fermez bien votre porte de chambre à clé, même pour une absence de très courte durée ainsi que la fenêtre de votre chambre. L'administration ne peut être tenue responsable en cas de vol ou de dégradations.

ORDURES MÉNAGÈRE

4 points de collecte des poubelles d'ordures ménagères / tri

- > Devant le lieu de vie
- > Devant le bâtiment C

3 points de compost :

- > Bâtiment D
- > Bâtiment C
- > Bâtiment F

5 points de collecte du verre :

- > Bât. D (à proximité de l'Auto-école)
- > Rue Desdevises du Désert
- > Boulevard Claude Bernard
- > À l'entrée du parking, rue Dolet
- > Derrière le bâtiment A

>> Pour tous renseignements, prendre contact avec la résidence.

Il est impératif de vider vos déchets dans les containers jaunes et de respecter les consignes de tri. Un sac de tri réutilisable vous est offert à votre arrivée.

ENVIRONNEMENT ET BRUIT

Respectez le droit des autres au travail et au repos.

Lorsque votre voisin(e) fait trop de bruit, il suffit souvent de lui demander de le réduire. Mais, s'il continue à vous gêner, prévenez l'agent d'accueil, ou l'agent de sécurité par téléphone au 04 73 34 44 60. Le bruit ne doit pas être excessif, surtout après 22 heures.

CUISINES COLLECTIVES - OUVERTES 24H/24

Elles disposent d'un évier, de plaques de cuisson et d'un micro-ondes. Vous devez respecter ces lieux et les laisser propres (sous peine de sanctions) :

- > Ne pas entreposer de vaisselle et des denrées personnelles
- > Nettoyer systématiquement après chaque utilisation
- > Ramasser ses déchets après utilisation



En cas d'incendie dans votre logement



Un incendie se déclare dans votre logement.



Essayez d'éteindre l'incendie avec un extincteur.



Le feu est important. quittez votre logement en fermant portes et fenêtres



Evacuez en suivant le balisage. N'utilisez pas les ascenseurs.



Déclenchez l'alarme en appuyant sur le déclencheur manuel.



Appelez les pompiers et prévenez l'accueil de la résidence puis rejoignez le point de rassemblement.

En cas d'alarme sonore



L'alarme retentit.



Quittez le logement en refermant bien portes et fenêtres.



Evacuez en suivant le balisage. N'utilisez pas les ascenseurs.



Sortez de la résidence et rejoignez le point de rassemblement.

NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE

Urgences Médicales et SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Appel d'urgence	112
SOS Médecins Clermont-ferrand	04 73 42 22 22

Les dégagements sont impraticables



L'alarme retentit. Il y a de la fumée dans le couloir.



Restez dans le logement. fermez la porte et mettez du linge humide en bas de la porte.



Baissez-vous, l'air frais est près du sol.



Appelez les pompiers et signalez votre présence à la fenêtre.



Regagnez votre logement uniquement sur ordre d'un responsable Crous ou des pompiers.



Un agent d'accueil est à votre disposition du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 9h à 14h. Un agent de sécurité est présent le week-end. (04 73 34 44 60)

RÉPARATIONS

Vous devez signaler les réparations à l'Accueil (Bât.A). Nos techniciens assurent toutes les réparations dans votre chambre : vitrerie, changement d'ampoules, électricité, plomberie...

Les interventions sont prises en charge par la résidence, sauf négligence de votre part.

CONNEXION INTERNET

Les bâtiments A, B, C, D, E, F et Poncillon sont couverts par le **réseau Wifirst** (Planetcampus). Le tarif de l'abonnement est intégré au loyer. Une fois arrivé(e) à la résidence vous recevrez par SMS un code d'accès qui vous permettra de créer votre compte sur le site du prestataire (**planetcampus.wifirst.net**) et ainsi d'activer votre connexion.

En cas de panne ou de problème sur le réseau, merci de contacter le prestataire au **01 88 24 61 68 (Planetcampus)**.

CLÉ/BADGE

Tous les logements sont équipés d'un contrôle d'accès par badge sauf au bâtiment A et à Poncillon (équipés de clés).

Toutes les entrées des bâtiments sont équipées d'un contrôle d'accès.

À votre arrivée, une clé de logement est remise pour les étudiants du bâtiment A et de Poncillon. En cas d'oubli de votre clé, vous pouvez obtenir un prêt de votre clé à l'accueil (bâtiment A) sur présentation d'une pièce d'identité. Si la clé n'est pas restituée avant 8 jours, le remplacement de la clé sera facturée.

Si vous perdez votre clé, informez rapidement l'accueil au bâtiment A.

En cas d'oubli de votre badge dans votre logement, vous devez vous rendre à l'accueil du bâtiment A. Un agent de sécurité vous accompagnera jusqu'à votre logement.

Si vous perdez votre badge, il vous en coûtera 15 € (2^{ème} perte : 20 €). Pour tout renseignement, rendez-vous à l'accueil au bâtiment A.



COURRIER

Le courrier dans les bâtiments A, B, C, E et F est distribué directement dans vos boîtes aux lettres individuelles par le personnel de la résidence.

Nous n'acceptons pas le courrier pour les non-résidents.

Le courrier pour le bâtiment D et Poncillon est directement remis par la Poste.

Nous vous informons qu'il n'y aura pas de suivi de courrier après votre départ de la résidence. Vous devrez effectuer vous-même les démarches auprès des services de la Poste.

Pour éviter tout retard, votre courrier doit être adressé comme suit :

Pour les Bâtiments A, B, C, E, F :

Madame ou Monsieur (nom, prénom)
Chambre n°X Bâtiment X
Résidence Universitaire Clos St-Jacques
25 rue Étienne-Dolet
63037 Clermont-Ferrand Cedex 1

Pour le Bâtiment D :

Madame ou Monsieur (nom, prénom)
Studio n°X
6 boulevard Claude Bernard
63000 Clermont-Ferrand

Pour Poncillon :

Madame ou Monsieur (nom, prénom)
Studio n°X
32 rue Poncillon
63000 Clermont-Ferrand

En cas de transfert de la Cité Dolet à Poncillon ou au Bâtiment D, pensez à changer votre adresse postale.

COLIS

Les agents d'accueil ne sont pas habilités à accepter les mandats. Tout colis arrivant dans un état délabré sera refusé. À charge pour le destinataire d'aller le récupérer à la Poste avec l'avis de passage.

Vous devez récupérer votre colis à l'accueil de la résidence (bâtiment A) sur présentation d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport ou carte étudiante).

Pour les résidents du bâtiment D, les colis de petite taille (inférieure à la taille de la boîte aux lettres) pourront être expédiés directement au bâtiment D.

SERVICES



SERVICE SOCIAL

Des assistantes sociales sont à votre disposition au bâtiment E, 25 rue Etienne Dolet. Elles reçoivent uniquement sur rendez-vous. Vous pouvez les contacter à service-social@crous-clermont.fr

MALADIE

Si vous appelez le médecin, il est obligatoire d'en avvertir l'agent d'accueil pour qu'il facilite son accueil lors de son arrivée.

Une équipe est toujours présente à la **Médecine préventive** (25 rue Etienne Dolet), durant la journée de 8h30 à 12h et de 13h à 17h du lundi au vendredi au 04 73 34 97 20

LAVERIE

Trois laveries sont à votre disposition (paiement avec votre carte Izly) aux bâtiments D1 et E et à la résidence Poncillon.

> Tarif machine : 3,5 € (lave-linge de 8-9 kg) et 4 € (lave-linge de 12kg)

> Tarif sèche-ligne : 1 € / 15 minutes

ESPACE COWORKING

L'espace Coworking est à disposition au rez-de-chaussée du bâtiment C.

Réservation des créneaux horaires à l'accueil du bâtiment A.



SALLE DE TRAVAIL

Des salles de travail sont à disposition de 9h à minuit dans les bâtiments B, E et F pour les résidents du bâtiment concerné.

LIEU DE VIE

Situé au niveau du bâtiment D, le Lieu de Vie est un espace où les étudiants peuvent se retrouver. Ce lieu peut être réservé pour des soirées privatives par les étudiants à titre gratuit. + **d'infos** : logistique@crous-clermont.fr

ANIMATIONS



ATELIERS

Gratuits, proposés dans les salles culturelles de la résidence.
Horaires et lieux sur : www.crous-clermont.fr

Les résidents intéressés par des activités peuvent s'adresser au service culturel culture@crous-clermont.fr.

La résidence du Clos Saint-Jacques dispose d'une salle d'activités culturelles qui permet d'accueillir tout au long de l'année des spectacles, concerts et ateliers et d'une salle de répétition musicale.

Pour plus de renseignements sur le fonctionnement de ces salles, contactez le service culturel culture@crous-clermont.fr.

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

- Projections vidéos
- Concerts
- Soirées (pot d'accueil ...)
- Spectacles
- Activités du SUAPS (musculature, escalade, zumba ...)
- Salles à votre disposition (salle de répétition musicale)

Programmation sur www.crous-clermont.fr



RESTAURATION



RESTAURANTS

- Resto U' Clos Saint-Jacques (Dolet)
- Resto U' Le Cratère (Ronde, pôle tertiaire)
- Resto U' Le Dunant (faculté de Médecine)
- Resto U' Jaude (IAE Management)
- Resto U' INSPE (Avenue Jean-Jaurès - Chamalières)
- Resto U' Le Manège (Carnot)

Horaires et menus
sur crous-clermont.fr

CAFÉTÉRIAS ET KIOSQUES

- Cafétéria La Terrasse (Dolet)
- Distributeur Pizza (Dolet)
- Kiosque Lebon (dans l'enceinte de la résidence Lebon)
- Kiosque Sabourin (École Architecture)
- Kiosque Le Cratère (Ronde, pôle tertiaire)
- Kiosque Le Dunant (Faculté de Médecine)
- Kiosque Estaing (Odontologie, Rue de Braga)
- Crous & go' Le Manège (Carnot)
- Crous & go' Le Kap (Learning Center)



Izly c'est la possibilité de payer de nombreux services du Crous (restauration, laverie ...) avec votre carte étudiante ou votre smartphone.

- 1) Réception d'un lien d'activation sur votre mail pour créer votre compte
- 2) Votre compte est créé, rechargez-le (voir les options de rechargement sur izly.fr)
- 3) Vous pouvez, dès maintenant, payer avec votre carte étudiante ou votre smartphone (avec l'application Izly)

Des questions ? assistance-izly@crous-clermont.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

ESPACE D'ACCUEIL ETUDIANTS

30 rue Etienne Dolet, Clermont-Fd

- > Informations vie étudiante
- > Renouvellement titre de séjour étudiant
- > Permanences T2C - CAF

TRANSPORTS À PROXIMITÉ

- > Bus 12 arrêt « Dolet »
- > Tramway arrêt « Saint-Jacques Dolet »
- > C vélo : rue Etienne-Dolet

Horaires : www.crous-clermont.fr